



Société
pour la Sauvegarde
du Patrimoine
de Pointe-Claire

Compte-rendu **Soirée de discussion sur l'avenir de la Pointe** **pour les membres de la Société**

Le 27 janvier 2015 à 19h
Maison Hyacinthe-Jamme-dit-Carrière, 152 Concord Crescent, Pointe-Claire



Une soirée réussie, très agréable et fort constructive!
Une cinquantaine de personnes étaient présentes.
Beaucoup de très bonnes idées ont été soulevées.
Nous vous en proposons une synthèse.

Parmi les personnes présentes :

- Claude Cousineau, conseiller municipal du Village
- Alison Birss du CLD de Ouest-de-l'Île (Développement économique West Island)

Résumé de la soirée du 27 janvier. Début : 19h

Claude Arsenault et Michel Forest (volet anglophone), présentateurs de la soirée
Alain Fortier, modérateur de la période de discussion

Déroulement de la soirée

- Objectifs de la rencontre
- Bref historique, enjeux et exemples
- Période de discussion
- Résumé et conclusion de la rencontre

Objectifs de la rencontre

De par sa mission de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, notre Société se doit de jouer un rôle proactif dans un dossier aussi important que celui de l'avenir de la Pointe.

Cette rencontre était destinée d'abord aux membres de la Société. Notre objectif : faire un « brainstorming » et mieux connaître les idées et les préoccupations de nos membres concernant la vente de la Pointe (incluant le couvent, le moulin et l'ensemble du site). Quelques non-membres se sont joints à cette rencontre.

Nous savons que des discussions sérieuses concernant l'acquisition de la Pointe ont lieu présentement entre la Ville de Pointe-Claire et la Fabrique de la paroisse Saint-Joachim (propriétaire de la Pointe). Nous soulignons d'entrée de jeu que notre Société espère l'acquisition de la Pointe par la Ville de Pointe-Claire, une étape essentielle à la sauvegarde et à la mise en valeur de cet ensemble patrimonial exceptionnel (couvent, moulin et site).

L'objectif étant que l'intégrité de la Pointe demeure préservée et que ce lieu, faisant partie du site patrimonial de *La pointe claire*, soit accessible à l'ensemble de la communauté pour les générations à venir, il est important de réfléchir ensemble à une nouvelle utilisation pour le couvent, le moulin et l'ensemble du site.

Pour ce faire, il est essentiel, à ce stade, de prendre le pouls de nos membres et de recueillir leurs idées et suggestions concernant la réutilisation de la Pointe, ainsi que de connaître leurs préoccupations par rapport à ce dossier. Il est primordial de réfléchir ensemble au volet patrimonial et à la vocation à venir de la Pointe; il en va de notre mission et c'est en ce sens que nous avons invité nos membres le 27 janvier.

Nous avons présenté un bref historique de la Pointe, avec présentation Powerpoint :

- On parle de *La pointe claire* dès 1686 (premiers explorateurs)
- 1709-1710 : construction du moulin
- 1787 : croix des missionnaires (curé Pierre Sartelon)
- 1867 : construction du nouveau couvent (couvent actuel)
- 1958 : les classes déménagent
- 1963 : ajout de deux nouvelles ailes au couvent
- 2013 : création du site patrimonial *La pointe claire* par la Ville de Pointe-Claire
- Septembre 2014 : Hommage aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame
- 1^{er} décembre 2014 : départ de la dernière sœur du couvent
- Selon deux ententes de 1787 et de 1866 respectivement, les Sœurs CND avaient l'**usufruit** de la Pointe aussi longtemps qu'elles y habitaient, alors que la Fabrique (la paroisse) en est toujours le propriétaire.

Position de la Fabrique : La Fabrique veut maintenant vendre la Pointe : les intentions du curé sont que ce lieu retourne aux citoyens et c'est pour cette raison qu'il souhaite que la Ville en fasse l'acquisition à un juste prix.

Position de la Ville de Pointe-Claire : le maire Morris Trudeau a dit des choses très intéressantes sur l'importance du patrimoine de Pointe-Claire. Dans le journal du maire (hiver 2015) livré à toutes les maisons de la municipalité, on pouvait lire :

« À Pointe-Claire nous sommes particulièrement fiers de notre histoire. »

« Le couvent, tout comme l'église, le moulin et le presbytère, fait partie des plus anciens édifices du Village de Pointe-Claire, un patrimoine diversifié, rarissime et protégé. »

« Dans un souci de protection de ce site historique extraordinaire et ce, pour les générations actuelles et futures, nous assumons un rôle actif dans la définition de l'avenir du couvent et du site, dans les intérêts de la communauté et de la Ville de Pointe-Claire. Nous sommes attentifs et vigilants quant à la protection de ce site magnifique...»

Le 16 décembre dernier, lors d'une séance du conseil à l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, alors qu'avait lieu l'adoption du budget 2015 de la Ville, la Société (représentée par Claude Arsenault) a posé la question suivante : *sachant que la Ville est présentement en discussion avec la Fabrique concernant la Pointe, est-ce qu'un budget est prévu pour son acquisition?*

La réponse de la Ville, par l'entremise de son directeur général fut la suivante : « *S'il y a acquisition de la Pointe, les disponibilités financières seront là le moment venu. Pas de disposition pour l'instant car on ne connaît pas les chiffres exacts, puisque nous sommes en discussion. On aura une meilleure connaissance en 2015 et nous saurons à ce moment-là, quelles sommes seront allouées* ».

Notre Société constate donc que la Ville est sérieuse dans sa démarche d'acquisition de la Pointe.

Séance de discussion : début à 19h20

La table était donc mise pour que nos membres puissent participer à une discussion éclairée.

Procédure : nous avons demandé à ceux qui voulaient s'exprimer de présenter **leurs idées les plus importantes (suggestions, questions, préoccupations)** pour une réutilisation du couvent, du moulin ou de l'ensemble du site, le tout, en un maximum de 2 minutes (chronométré par notre modérateur) et dans la langue de leur choix. Il y avait 5 « tableaux thématiques » de 2' x 3' qui ont été installés à l'avant de la salle et sur lesquels les idées ont été inscrites, selon cinq grands thèmes :

- Patrimoine
- Culture
- Social
- Récréotouristique
- Divers.

Tous ont eu l'occasion de s'exprimer. Une fois que tout le monde a pu le faire, nous avons effectué un second tour de parole. Les idées déjà soulevées ont aussi pu être appuyées ou discutées.



IDÉES SOULEVÉES

Les idées ont été synthétisées sur cinq tableaux par Michel Forest et chaque intervention a été prise en note par Julie Brunet

1. Patrimoine

- Centre d'interprétation du patrimoine / musée
- Salle d'exposition
- Animation du Village, costumes d'époques, etc.
- Mise en valeur du patrimoine/histoire (ex. Terrebonne et Europe)
- Restauration du moulin pour faire de la farine (refaire chanter le moulin)/ écomusée
- Le patrimoine est une opportunité de revitalisation du Village
- Local pour la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
- Faire fonctionner le moulin serait un attrait exceptionnel
- Centre de recherche sur l'histoire
- Étudiants/jeunes : mécanique du moulin et restauration
- Fouilles archéologiques éducatives accessibles au public
- Le blé pourrait être à Pointe-Claire ce que la fourrure est à Lachine
- Locaux pour la Quebec Family History Society (avec location \$ - besoin de 3 000 pi. carré)
- Archives de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
- Archives de la Ville de Pointe-Claire (besoin de 3 000 pi. carré, mise en valeur)
- Lieu de travail ou laboratoire pour les étudiants universitaires de cycles supérieurs (ex. histoire, architecture, urbanisme) afin de favoriser les projets de recherche
- Tournées patrimoniales (animation de la Pointe et du village)
- Camps d'été
- Faire du processus de restauration du moulin partie intégrante d'une activité
- Faire un lien entre la Pointe et la maison Antoine-Pilon

2. Culture

- Accès aux citoyens, priorité aux citoyens de Pointe-Claire
- Théâtre, notamment un théâtre d'été (il n'y en a pas dans la région) et théâtre pour enfants
- Salle(s) de spectacle et d'exposition
- Salle(s) polyvalentes
- Cours de formation du soir et fin de semaine
- Coin lecture
- Événements sons et lumières
- Artistes en résidence ou en visite
- Un lieu pour les artistes LOCAUX (n'existe pas)
- Événements artistiques (ex. musicaux) avec l'église juste à côté
- Ateliers (payants, afin de générer des revenus), ex. « Masterclass » de peintres ou autres.
- Clubs

3. Social

- Locaux pour les associations de Pointe-Claire qui manquent d'espace
- Mariages (en association avec les restaurants et marchands du Village). NB que le couvent est juste à côté de l'église!
- Lieu de retraite (ex. Île Saint-Bernard)
- Espace communautaire
- Petit centre de congrès
- Salle de réception / conférence
- Activités extérieures autour du moulin et animation
- Lecture de poésie et d'histoire pour les enfants, etc.
- Évènements spéciaux

4. Récréo-touristique

- Centre d'information touristique
- Revitalisation du Village
- Attirer les plaisanciers du lac
- Auberge (OSBL-Organisme sans but lucratif-), auberge de jeunesse (« staypower »)
- Créer une très bonne table, une cuisine particulière typiquement québécoise avec un jeune chef
- Café, petit restaurant (OSBL)
- Centre de yoga
- Richesse des loisirs sportifs possibles en hiver comme en été (exemples : kite, canot-kayak, planche, patin, ski de fond, etc.)
- Favoriser le cyclisme (lieu d'arrêt)
- Circuit maritime (parc bleu) qui connecte des sites en bordure du fleuve (maison Tresler, moulin et autres ; possibilité de combiner avec un souper dans le Village ou autre
- Accès à l'eau : serait un lieu unique
- Des parties du couvent pourraient être louées (revenus potentiels)

5. Divers

- Centre qui se doit d'être multifonctionnel
- Camps pour les jeunes
- Aménager un jardin (ex. Seigneurie Joly de Lotbinière, colonie française)
- Y installer certains départements administratifs de la ville de Pointe-Claire (impliquer la Ville)
- Formation pour adulte (ex. atelier de menuiserie, vieux métiers ou autres)
- Projet avec une valeur éducative forte, en guise de rappel de la présence des religieuses et de leur mission

Remarques / observations

- Opportunité en or de revitaliser le village avec le site patrimonial!
- Valeur historique exceptionnelle
- Les 5 thématiques soulevées plus haut sont non-exclusives; elles sont grandement interreliées
- Développement du Village
- Les aspects culturels et touristiques doivent être COMPLÉMENTAIRES

- On a beaucoup parlé de la nécessité d'ATTIRER les gens (visiteurs, touristes, etc.) à Pointe-Claire ce qui permettrait que de l'argent soit dépensé dans l'économie locale de Pointe-Claire
- La question de la MULTIFONCTIONNALITÉ du bâtiment a été maintes fois soulevée
- Les meules : elles attendent toujours!
- Parallèle avec des villes de France : grande fierté par rapport au moulin et au patrimoine
- Parallèle avec des villes côtières d'Europe et du Mexique où tout est orienté en vue de la mise en valeur du patrimoine local.
- Solutions au stationnement : il y en a (navette, stationnement à l'arrière de l'école Marguerite Bourgeoys et autres).
- Exemple de l'Île Saint-Bernard soulevé par plusieurs.
- Les Amis du Village de Pointe-Claire feront un mémoire
- La Société possède une expertise en patrimoine à mettre à profit.
- En patrimoine, rien n'est jamais gagné d'avance ; mais si la volonté populaire est là, avec patience et ténacité, tout est possible.

Préoccupations

- Il s'agit d'un site patrimonial, qui impose le respect des lieux et certaines règles précises
- Le stationnement (une vingtaine de places seulement) constitue une problématique importante (des discussions sont à venir avec la Fabrique et l'école Marguerite-Bourgeoys)
- Besoin d'éclairage le soir
- Besoin de navettes pour le transport
- Ce doit être un projet d'économie sociale (soulevé par plusieurs)
- Accessibilité des lieux (chaises roulantes)
- Les résidents aux alentours ne veulent pas trop de circulation
- Couvent non-accessible pour l'instant (fermé)
- Ce qu'il y a dans le building (ex. cuisine)
- Amener « de l'argent au moulin »!

Questions

- **Qu'en est-il du centre patrimonial dans la maison Antoine-Pilon?** La Ville nous a demandé, hypothétiquement lors d'une rencontre en janvier 2014 : si on n'avait qu'un seul choix possible, en tant que Société, est-ce qu'on ferait l'acquisition du couvent ou de la maison Antoine-Pilon? Nous avons répondu : le couvent, en soulignant qu'il est toutefois possible de sauver les deux! Comme la Ville de Châteauguay qui est propriétaire de la maison Lepailleur et l'Île St-Bernard.
- **Sera-t-il possible d'y tenir des événements dès cet été?** Non
- **On ne sait pas ce qui se passe au niveau politique.** On connaît toutefois l'évaluation municipale : 7,8 M\$.
- **Est-ce que la vente sera faite au plus haut soumissionnaire?** Non, pas nécessairement ; le respect de l'histoire du site devrait normalement être pris en considération par la Fabrique.
- **Comment obtenir du financement?** Il y a différents programmes qui existent dont au fédéral, avec Patrimoine Canadien, qui nécessite l'appui de la Ville. Le ministère de la Culture pour la restauration du moulin. Par exemple, on rappelle que la Fabrique est allée chercher 1,000,000 \$ avec la Fondation du patrimoine religieux pour la restauration de l'église. Il y a une recherche de financement à faire.

Note : Les personnes présentes avaient préalablement reçu un cahier de préparation qui comprenait 11 questions, afin de les amener à réfléchir sur les enjeux en lien avec l'avenir de la Pointe. Les cahiers ont été ramassés à la fin de la soirée.

Présentation d'exemples réussis de réutilisation de lieux historiques **par Michel Forest (muséologue)**

Complexe de l'Île Saint-Bernard à Châteauguay ;
Le village de Kamouraska ;
La maison Authier à Amos ;
Le Vieux Saint-Eustache.

Conclusion de la rencontre : 20h45

Nous avons soulevé beaucoup de propositions intéressantes et d'idées originales qui démontrent que nos membres et les citoyens ont à cœur l'avenir du patrimoine et de la Pointe, de même que l'importance que cette dernière demeure accessible à l'ensemble de la communauté.

Il faut garder en tête que *La pointe claire* est un site patrimonial depuis 2013, ainsi désigné par la Ville de Pointe-Claire; cette dénomination impose un respect particulier de l'intégrité du patrimoine bâti et du site, en harmonie avec le milieu. Un site patrimonial a pour objectif d'assurer la préservation et la mise en valeur d'un lieu et il faut que la future utilisation de la Pointe soit compatible avec ce statut particulier.

Le succès de cette soirée et toutes les interventions soulignent, comme nous le suggérons dans notre prise de position se trouvant à l'endos de notre calendrier historique 2015, que nous arrivons maintenant à une nouvelle étape du processus de sauvegarde et de mise en valeur de la Pointe : pour aller de l'avant, il serait souhaitable d'engager une firme d'experts-conseil afin de réaliser une étude d'opportunités de redéveloppement du site de la Pointe.

Pour réaliser cette étude, nous savons que nous pouvons compter sur l'appui financier du CLD de l'Ouest-de-l'Île, conditionnel à l'obtention de l'appui de la Ville de Pointe-Claire. Nous demanderons donc une rencontre avec la Ville pour discuter de ce projet.

En embauchant une firme d'experts qui possède déjà une solide expérience avec les enjeux patrimoniaux, on pourra établir un portrait très défini de la réutilisation et de la mise en valeur possibles de ce bâtiment historique qu'est le couvent, de ce patrimoine rarissime qu'est le moulin et de l'ensemble du site exceptionnel qu'est La Pointe de Pointe-Claire.

Dans le cadre de cette étude d'opportunité, une consultation publique du même type que la soirée du 27 janvier dernier, ouverte à l'ensemble des citoyens de Pointe-Claire, serait organisée. Les besoins du projet ainsi que tous ses tenants et aboutissants seront alors mieux définis. Grâce en partie au travail effectué lors de la présente soirée de discussion, le projet représentera mieux les attentes des membres de la communauté ayant à cœur l'avenir de la Pointe. Merci à tous les participants.

Fin de la soirée à 21h